

« TOUS SNCF »... pour la direction « TOUS ECLATES » en réalité...

Le Président Farandou assure ces dernières semaines une tournée promotionnelle dans les régions pour son projet d'entreprise appelé « Tous SNCF ». Les buts affichés de ce projet d'entreprise sont donc de « renforcer l'unité du groupe », de promouvoir un « ancrage territorial » en nommant des « coordinateurs régionaux de groupe », de « simplifier le fonctionnement », etc.

Des déclarations presque aussitôt contredites par des principes mis en avant comme « le principe de subsidiarité », qui signifie que l'on fait faire aux échelons inférieurs le plus de choses possibles, ainsi que par « faire confiance à l'expertise des équipes locales », qui est une manière agréable de dire qu'on va décentraliser au maximum les prises de décision.

Loin de renforcer l'unité et la cohésion du groupe, il s'agit donc en fait de poursuivre son éclatement.

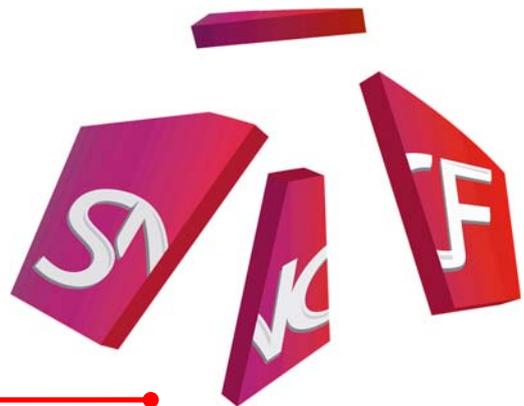
Et bien sûr, cette nouvelle organisation doit « préserver sans ambiguïté la concurrence ». Tout est dit !

Pendant ce temps-là, le 29 décembre dernier était publié au journal officiel un décret « relatif au transfert de gestion de lignes ferroviaires d'intérêt local ou régional à faible trafic et au transfert de missions de gestion de l'infrastructure sur de telles lignes, et portant diverses autres dispositions ».

Ce décret prévoit tout simplement que les autorités organisatrices des transports peuvent demander que leur soient transférées les « petites lignes » ainsi que leur gestion, et que le personnel SNCF concerné soit mis à disposition des autorités ou entreprises délégataires désignées pour gérer ces infrastructures.

La région Occitanie s'est déjà saisie du décret et transfère deux lignes de Réseau à un autre gestionnaire.

En parallèle, se poursuivent les procédures d'ouverture à la concurrence, s'intensifiant même puisque des services transfrontaliers de transports de voyageurs jusqu'ici opérés par le TER SNCF seraient également concernés par des changements d'attributaires. Et le calendrier d'ouverture à la concurrence prévoit clairement l'accélération des mises en concurrence.



Alors « Tous SNCF » ? De qui se moque-t-on ? « SNCF » les cheminots qui vont être transférés aux concurrents ou à des filiales ? « SNCF » les cheminots qui vont être mis à disposition des Conseils Régionaux ou des entreprises délégataires pour assurer la maintenance et la gestion des infrastructures ?

FO Cheminots se prononce sans ambiguïté depuis des années pour « renforcer l'unité » de l'entreprise, avec un « ancrage territorial » ; c'est-à-dire des établissements locaux organisés dans des Directions Régionales, pour être vraiment « Tous SNCF ».

Rien de plus simple pour cela : il suffit de revenir à la situation d'avant 1997, avec une SNCF une et indivisible sous monopole public d'État du transport ferroviaire !

